VILLE DE
MONTRÉAL-OUEST

AVIS PUBLIC

PROMULGATION
RÈGLEMENT Nº 2023-003

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que:

- lors d'une séance tenue le 27 avril 2023, le Conseil de la Ville de Montréal-Ouest a adopté le règlement nº 2023-003: « RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT Nº 2023-001 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET RECREATIF AFIN D'AUGMENTER LA DEPENSE ET D'AUTORISER L'EMPRUNT D'UN MONTANT ADDITIONNEL DE 6 686 024$ » ;

- ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter, à l'issue d'un référendum tenu le 18 juin 2023;

- ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 29 juin 2023, sous le numéro de dossier M604458.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville situé au 50 avenue Westminster Sud, soit de 8h30 à 16h30 sur rendez-vous (lundi et vendredi) ou sans rendez-vous (mardi au jeudi), ou dans la section des services aux résidents dédiée aux avis publics sur le site internet à l'adresse https://montreal-west.ca/fr/.

Fait à Montréal-Ouest, ce 5 juillet 2023.

Claude Gilbert
Greffier